Une bonne résolution de début d'année ?
En janvier, il n'est absolument pas trop tard pour se syndiquer !

Cliquez ici pour adhérer en ligne

Téléchargez le bulletin d'adhésion ici

2019-2020 - Lettre du SNUipp-FSU n°43

Sommaire : **GREVE 9 Janvier, certification Cappei, Salaires, RASED, Stage retraite, Agenda**

---

9 JANVIER : On continue dans l'action !

Plus que jamais, restons mobilisé-es et uni-es !

Après un mois de décembre de luttes et trois grosses journées d'action, l'intersyndicale appelle à une nouvelle journée de mobilisation massive le jeudi 9 janvier prochain.

L'intersyndicale nationale, dans son communiqué d'aujourd'hui a annoncé que le jeudi 9 janvier serait un prochain temps fort de mobilisation. Si vous croyez encore au père noël vous avez cru aux promesses de notre Ministre d'une revalorisation qui permettrait aux PE de ne pas y perdre.

Si ce n'est pas le cas, nous vous invitons à continuer la mobilisation :

- en parlant de cette date le plus rapidement possible dans votre école ;
- en envoyant votre **déclaration d'intention de faire grève avant ce soir minuit** . C'est ici

Le 5 décembre, puis le 10 et le 17, les enseignantes et enseignants ont été particulièrement mobilisé-es et présent-es dans les manifestations contre la réforme des retraites par points.

Après les 70% de grévistes dans les écoles le 5 décembre, ce sont près de la moitié des personnels qui étaient encore en grève mardi 17 décembre. Colère et désapprobation se sont ainsi exprimées contre une réforme qui les pénaliserait, comme l'a lui-même reconnu Édouard Philippe.

Des premiers résultats

Il a fallu près d'un mois de mobilisation avant que le gouvernement ne tente de déminer le terrain en annonçant une mise en œuvre de la réforme pour les seules générations nées après 1975 (et non 1963) et assure inscrire dans la loi une clause de maintien du niveau des pensions… Sauf que les premières discussions ne permettent pas de concrétiser ces annonces et tout laisse à penser que les personnels des écoles seront particulièrement pénalisés dans un système de retraite par points.

Une revalorisation ?

Alors que le déclassement salarial des enseignants et des enseignantes et particulièrement des PE n'est plus à démontrer, Jean-Michel Blanquer confirme les grands éléments du projet de réforme en assurant que des compensations seront faites sur les rémunérations. Mais la revalorisation éventuelle est toujours conçue comme une

contrepartie de la baisse des pensions. Ces compensations seraient prioritairement tournées vers les générations 1975 et suivantes. Il évoque dans le même temps une revalorisation des débuts de carrière mais pour l'heure, les conditions de mise en œuvre restent bien floues. Ainsi le ministre avance une somme de 10 milliards d'euros, mais étalée sur 15 à 20 ans et sans beaucoup de précisions. À partir de cela, il faudrait entériner la réforme des retraites et le croire sur parole...

Pense-t-il vraiment qu'il a encore la confiance des enseignants pour avancer ainsi sans présenter sa feuille de route ?

Réforme des retraites : on en est où ? LE VRAI ...du FAUX...

Suite au discours du Premier ministre le 11 décembre dernier, pas facile de s'y retrouver et de comprendre comment le gouvernement entend mettre en œuvre son système de retraite par points dit « universel ».Petit passage en revue de quelques questions qui se posent encore au sujet de la réforme.
LIRE la SUITE : ICI

Remplissez l'enquête de mobilisation ici

Jeudi 9 janvier : RENDEZ VOUS LYCEE MASSENA à NICE

- 9H30 pour le cortège éducation.

Nous rejoindrons ensuite l'ensemble de la manifestation à 10h30 Place Garibaldi

SAMEDI 11 JANVIER

journée de manifestation dans tout le pays / Réforme des retraites. Modalités à venir

---

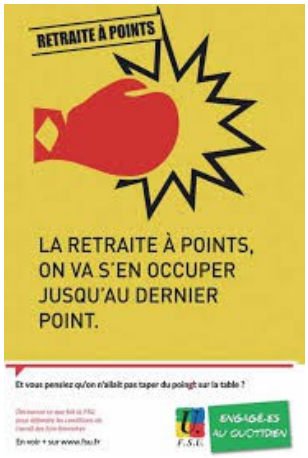

Concertations retraite à partir du 7 janvier : la FSU appelle à maintenir la pression

La FSU a pris acte de l'ouverture par le gouvernement de nouvelles concertations

sur la réforme des retraites à partir du 7 janvier. En affirmant maintenir le principe de sa réforme et en choisissant un tel calendrier, le gouvernement fait comme s'il n'entendait pas le mouvement social en cours. L'urgence est pourtant de répondre sur le fond aux revendications des salarié-es.

La FSU portera ses propositions pour une toute autre réforme des retraites, plus juste et plus solidaire. Dans ce cadre, les thématiques de discussions proposées (pénibilité, fins de carrière, minima de pension, etc) sont importantes, la FSU a déjà fait de nombreuses propositions au cours des deux dernières années de concertations et elle demande depuis longtemps l'ouverture de discussions dans le cadre de la Fonction publique. De même, concernant les enseignant-es, la FSU ira porter ses revendications de revalorisation mais elle n'accepte pas la logique de compensation de la réforme et elle rappelle que de nombreuses autres catégories d'agent-es sont concerné-es par des taux de primes faibles. La FSU portera l'exigence d'ouverture de discussions pour une revalorisation salariale passant par une refonte des grilles.

SNUipp FSU S.A.S.H.

Certification CAPPEI : inscription pour la session 2020

Registre d'inscription ouvert du lundi 16 décembre 2019 au vendredi 24 janvier 2020 :

Inscription en ligne : https://enquetes.ac-nice.fr/index.php/843972

A noter:
la circulaire pour les demandes de formation aux parcours du Cappei n'est pas encore parue. A suivre

---

SALAIRES : Calendrier prévisionnel de versement des payes et des pensions pour 2020

mois	paie	pension
janvier	mercredi 29	vendredi 31
février	mercredi 26	vendredi 28
mars	jeudi 27	vendredi 29
avril	vendredi 26	mardi 30
mai	mercredi 27	vendredi 29
juin	vendredi 26	lundi 29
juillet	mercredi 29	vendredi 31
août	jeudi 27	lundi 31
septembre	lundi 28	mercredi 30
octobre	mercredi 28	vendredi 30
novembre	jeudi 26	lundi 30
décembre	mardi 22	jeudi 24

Réunion information syndicale Spéciale RASED

LUNDI 13 Janvier 2020 - 13h30/16h30

Au local du SNUipp-FSU, à Nice

Ouverte à toutes et tous; il suffit juste d'informer l'IEN au moins 48 h avant.

Modalités d'inscriptions ICI

Stage syndical / Retraite - JEUDI 13 Février 2020

Evolution du système, exercer ses droits, modalités de calcul de la pension, perspectives"

Le SNUipp-FSU des Alpes-Maritimes organise un stage de formation syndicale sur le thème de la "RETRAITE"
au Lycée Thierry Maulnier à NICE OUEST - 9h00 – 16h00

avec l'intervention de OLIVIER KOSC, secrétaire national du SNUipp-FSU en charge des dossiers droits des personnels, carrière, retraites…

Toutes les infos, inscriptions : ICI

Courrier à l'IEN à envoyer au plus tard le 13 janvier

Au BO du 02/01/20:

- **Mobilité**
  Détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif – année scolaire 2020-2021
  note de service n° 2019-185 du 30-12-2019 (NOR MENH1932840N)
- **Promotion corps-grade**
  Accès à la classe exceptionnelle des professeurs des écoles - année 2020
  note de service n° 2019-186 du 30-12-2019 (NOR MENH1934665N)
- **Promotion corps-grade**
  Accès au grade de la hors-classe des professeurs des écoles
  note de service n° 2019-187 du 30-12-2019 (NOR MENH1934667N)

CALENDRIER prévisionnel

JANVIER

Jeudi 9: GREVE/ Retraite
Jeudi 9: dernier jour pour les demandes de positions d'activité (dispo, réintégration ...)
Vendredi 10: GT Rectorat carte scolaire/dotation
Samedi 11: Manif/Retraite
Dimanche 12: "flashmob" " Stop aux féminicides" devant le palais de Justice de Nice à 11h
Lundi 13: 13h30 réunion Info Syndicale spéciale RASED
Jeudi 16: CTA + Réunion PAF
AVANT le 26 Janvier: demandes de PRIORITES médicales pour le Mouvement + demandes d'allègements de service
Mardi 28: Stage Maternelle
Jeudi 30: CTA

FEVRIER

Jeudi 13: stage syndical sur les retraites

SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

CALCULEZ votre retraite: http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'AGE : ATTENTION !
Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver

"le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.
Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.
Lire la suite et modèle de lettre

SNUipp-Fsu 06 : http://06.snuipp.fr - Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : http://www.snuipp.fr

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos